

Création de l'association Talents calédoniens

Conférence de presse, mercredi 4 mars 2020

Contact presse

Sidonie Ganatchian, directrice communication CCI
Tél. : 24 31 48 – 77 45 78 / s.ganatchian@cci.nc

Sommaire

1/ Le constat	P2
2/ Pourquoi l'association Talents Calédoniens ?	P3
3/ Quelles actions envisagées ?	P3
4/ Quelle organisation ?	P4
5/ Qui sont les adhérents de Talents Calédoniens ?	P4
6/ Quels financements ?	P5

Le constat

Dans un monde où la mondialisation exacerbe la concurrence sur les ressources humaines, la Nouvelle-Calédonie peine aujourd'hui à attirer les talents.

Ces talents sont les véritables créateurs de valeur ajoutée et les porteurs du développement économique et social futur de la Nouvelle-Calédonie. Ils sont divers : entrepreneurs à l'esprit pionnier, diplômés de formations supérieures recherchées, professionnels à forte expertise, start-uppers...

En particulier, de nombreux Calédoniens partent faire leurs études en Métropole ou à l'étranger et ne reviennent jamais travailler sur le territoire. Cette tendance se conjugue avec un solde migratoire négatif (- 10 000 personnes en valeur nette en 5 ans).

Or le développement économique est en grande partie lié aux talents, ces « **locomotives** » qui tirent l'innovation, les initiatives, l'entrepreneuriat.

Au-delà du dispositif de rééquilibrage Cadre Avenir, les talents calédoniens représentent **un capital négligé** : rien n'est mis en œuvre à l'échelle du territoire pour inciter les diplômés et professionnels calédoniens résidant à l'extérieur à revenir.

La Nouvelle-Calédonie n'offre pas une image attractive sur le plan professionnel, alors même qu'elle dispose d'atouts formidables sur le plan de la qualité de vie, sur un territoire et dans une région du monde qui offrent des défis propres à stimuler les projets.

Pourquoi l'association Talents Calédoniens ?

Initié par la CCI-NC, l'association Talents Calédoniens s'inscrit dans la mission de la Chambre de contribuer au développement économique de la Nouvelle-Calédonie. Elle a pour objet de :

- **Promouvoir l'attractivité de la Nouvelle-Calédonie** vis-à-vis des étudiants et des professionnels à fort potentiel et/ou disposant de compétences susceptibles de contribuer au développement économique et social de la Nouvelle-Calédonie, notamment dans les secteurs innovants et à forte valeur ajoutée.
- **Fédérer les actions** des acteurs économiques, culturels et sociaux pour atteindre cet objectif stratégique. Elle s'efforcera également de travailler en partenariat avec les institutions et les collectivités concernées.

Quelles actions envisagées ?

Des actions à moyen et long terme en lien avec les institutions :

- Établir les bases d'une stratégie permettant de **renforcer structurellement l'attractivité de la Nouvelle-Calédonie**.

Parmi les pistes d'actions possibles :

- Evolutions de la réglementation, mise en place d'une fiscalité incitative,
- déploiement d'un marketing territorial,
- mise en réseau de la Nouvelle-Calédonie,
- travail sur les conditions d'accueil, etc.

Des actions immédiates sur du court terme :

- Initier une communauté d'acteurs locaux engagés issus des secteurs privé et public, et s'appuyer sur **la force des réseaux sociaux en ciblant les talents et en faisant la promotion des facteurs d'attractivité du territoire** : offres d'emplois, potentiel d'innovation, grands projets, biodiversité, valorisation des entreprises calédoniennes et des parcours de talents, *way of life* calédonien...

→ **Le lancement de ces réseaux est planifié pour la fin du 1^{er} semestre 2020.**

Quelle organisation ?

Plusieurs groupes de travail seront constitués afin d'avancer sur les actions de l'association. Les groupes sont ouverts à tous les membres qui souhaitent s'impliquer.

Les groupes de travail sont les suivants :

- **Mise en place de la communauté digitale Talents Calédoniens**
 - Définition des axes de communication et des types des contenus
 - Mise en relation entreprises/talents
 - Identification des réseaux avec lesquels l'association va travailler et recherche de partenariats
- **Quels facteurs d'attractivité de la Nouvelle-Calédonie pour les talents calédoniens ?**
 - Enquête auprès des talents calédoniens sur les freins au retour et sur les facteurs d'attractivité
- **Formuler des propositions aux institutions**
 - Proposition d'une image attractive et différenciatrice pour la Nouvelle-Calédonie (marketing territorial)
 - Moyens structurels à mettre en œuvre (fiscalité, aide à l'investissement, prospection et accueil des talents...)

Qui sont les adhérents de l'association Talents Calédoniens ?

Le conseil d'administration élu le 2 mars 2020 est composé de :

- Pierre KOLB, Epickal
- Christiane WANEISSI, association Femmes chefs d'entreprises
- Hatem BELLAGI, cluster OPEN et Skazy
- Divy BARTRA, MEDEF
- Marc SABATIER, Socometal NC
- Coral DUFORET, Enercal
- Pierre KRAFFT, Office plus
- Gaby BRIAULT, JCG21
- Virginie GODOT, association Femmes chefs d'entreprises

Les membres du bureau :

Président : Pierre Kolb

Vice-présidente : Christiane Waneissi

Trésorier : Hatem Bellagi

Trésorier adjoint : Pierre Krafft

Secrétaire : Divy Bartra

Secrétaire adjointe : Virginie Godot

De nombreux acteurs publics et privés ont manifesté leur intention d'adhérer à Talents Calédoniens : Epickal, Office plus, Association des femmes chefs d'entreprise, Enercal, FCBTP, cluster Synergie, Cluster Maritime (CMNC), GBH, Syndicat des importateurs et distributeurs (SIDNC), Syndicat des commerçants, Canal+, A2EP, BCI, Cipac, Socometra NC, etc. (liste non exhaustive)

→ Toutes les entreprises sont concernées par les actions de l'association et sont donc invitées à adhérer afin de promouvoir et valoriser leurs innovations, leurs savoir-faire, leurs postes à pourvoir, etc.

Quels financements ?

Les ressources de l'association comprennent notamment :

- Les cotisations et droits d'entrée des membres
- Les subventions qui peuvent lui être accordées par une personne publique, notamment l'Etat et ses établissements publics, la Nouvelle-Calédonie, les provinces, les communes et leurs établissements publics.

Le gouvernement de la Nouvelle-Calédonie et la province Sud ont manifesté leur intention de contribuer au financement de l'association.